

Département des Pyrénées-
Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

NOMBRE DE MEMBRES

afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de convocation 1 décembre 2022		

Séance du 05 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, S. BAUDY, V. BERGES, H. BERNADET, C. BOISSIERE, F. COUDURE, L. PEDARRIEU, T. BEUGNIES, S. DAUBE, F. SUBIAS, M. TIRCAZES, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER,

Absents excusés :

a été élu secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

ID : 064-216403998-20221208-2022_63-DE

N°2022/63

SIGNATURE DE PRETS A USAGE POUR DES TERRES AGRICOLES 2022 ET 2023

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la signature de « prêts à usage » est nécessaire afin de régulariser la situation entre la commune de MONTARDON et les différents agriculteurs suite à des changements et des échanges.

Le tableau ci-après présente la répartition de ces prêts à usage :

Nom	Section et numéro	Lieu-dit	Superficie
PEDARRIEU Xavier	AE 25	AUGAS sur MONTARDON	1,30 ha Total de 1,30 ha
JEANTIEU Yannick	AE 117 AE 72	AUGAS sur MONTARDON AUGAS sur MONTARDON	1,55 ha 0,33 ha Total de 1,88 ha
BIDOT Hervé	AE 137	Bois de MONTARDON	2 ha Total de 2 ha
LEGTA PAU MONTARDON	AE 30 AE 19	Bois de MONTARDON Bois de MONTARDON	3,55 ha 1,28 ha Total de 4,83 ha
CALVO Yoann	AE 123	PENOUILH sur MONTARDON	0.86 ha Total de 0.86 ha
D'une superficie totale de			10.87 ha

Où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE la répartition des parcelles en « prêt à usage » par la commune selon le tableau ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire à signer les différentes conventions de prêts à usage avec les agriculteurs concernés.

Suffrages exprimés : 19
Pour : 19

Envoyé en préfecture le 08/12/2022
Reçu en préfecture le 08/12/2022
Publié le 08/12/2022 
ID : 064-216403998-20221208-2022_63-DE

Fait et délibéré en séance.

Le Maire

Copie certifiée conforme

Stéphane BONNASSIOLLE.



Nom	Station communale	Lieu-dit	Superficie
PÉDARRIEU Xavier	AB 09	AUGAS sur MONTARDON	1 30 ha
			Total de 1 30 ha
JEANTIEU Yannick	AB 117 AB 12	AUGAS sur MONTARDON AUGAS sur MONTARDON	1 53 ha 0 33 ha
			Total de 1 86 ha
BIGOT Marc	AB 116	BORGES sur MONTARDON	3 ha
			Total de 3 ha
LEBELLE PAUL WOLFFMANN	AB 31 AB 19	LES BOIS de MONTARDON BORGES sur MONTARDON	2 00 ha 1 36 ha
			Total de 3 36 ha
LEBELLE YVES	AB 115	LES BOIS de MONTARDON	1 48 ha
			Total de 1 48 ha
			Total de 8 43 ha